



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2021.

Délibérations :

- **Approbation du compte de Gestion 2020**
- **Approbation du compte Administratif 2020**
- **Affectation du résultat 2020**
- **Taux d'imposition 2021**
- **Subventions aux associations**
- **Budget Primitif 2021**
- **O.R.T : position concernant l'Opération de Revitalisation Territoriale**

PORTE à CONNAISSANCE :

- **Parole au Maire**
 - Age & Vie : présentation et positionnement
 - Pop Corn Labyrinthe : présentation et positionnement
- **Parole aux Adjoints**

INFORMATIONS DIVERSES

SECRETAIRE DE SEANCE	Yann RAMADE
ETAIENT PRESENTS	Présents : BORDE-BAYLACQ Claude, BAYARD Christophe, CANDORE Bertrand, CAPERAA Christine, CAZENAVE Jean-Marc, COURADES Michel, FERNANDEZ Béla, KOHUT-SVELKO Nicolas, MATEO Joëlle, MOULIGNE Bruno, NABARRA-LABARRERE Laurent, RAMADE Yann, LUCAS Céline, RAYMOND Sophie, TOUSSAINT Mireille, VERDIER Laurent, RICAU Sylvie ; Conseillers Municipaux.
PROCURATIONS	LASSUS Sophie, procuration à CAPERAA Christine. BATARD Estelle, procuration à MOULIGNE Bruno.
ABSENT	-

Ouverture 19h09

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2021.

→**VOTE** du conseil municipal : vote à l'unanimité des présents.

Délibérations :

- **Approbation du compte de Gestion 2020**

Pour rappel, les tableaux du compte de gestion sont projetés :

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	580 788,00	1 007 743,00	1 588 531,00
Titres de recettes émis (b)	70 719,27	928 276,78	998 996,05
Réductions de titres (c)		125,40	125,40
Recettes nettes (d = b - c)	70 719,27	928 151,38	998 870,65
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	580 788,00	1 007 743,00	1 588 531,00
Mandats émis (f)	159 602,16	779 613,19	939 215,35
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	159 602,16	779 613,19	939 215,35
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		148 538,19	59 655,30
(h - d) Déficit	88 882,89		

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-49 276,78		-88 882,89		-138 159,67
Fonctionnement	323 782,08	49 276,78	148 538,19		423 043,49
TOTAL I	274 505,30	49 276,78	59 655,30		284 883,82
II - Budgets des services à caractère administratif					
32200-LOTISSEMENT LARAIGNOU A					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	274 505,30	49 276,78	59 655,30		284 883,82

Sur ces tableaux figurent :

-le déficit : 88 882,89 €

-l'excédent : 148 538,19 €

-et ainsi le résultat de l'exercice : 59 655,30 €.

→**VOTE** du conseil municipal : le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2020.



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

➤ **Approbation du compte Administratif 2020**

Reprise de la SLIDE du Power Point :

Sous la présidence de M. Bruno MOULIGNÉ, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020, qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT:

Dépenses 779 613.19 €

Recettes 928 151.38 €

Excédent de clôture : 148 538.19 €

INVESTISSEMENT:

Dépenses 159 602.16 €

Recettes 70 719.27 €

Besoin de financement : 88 882.89 €

M. Mouligné reprend quelques explications et rappelle certains chiffres.

-le bénéfice net est de 284 883,82 €, c'est-à-dire le bénéfice de l'année 2020, plus le report de l'an passé (2019).

M. le Maire quitte la salle afin que le conseil municipal puisse procéder au vote du compte administratif.

→**VOTE du conseil municipal : le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.**

➤ **Affectation du résultat 2020**

Reprise de la SLIDE du Power Point :

AFFECTATION DES RESULTATS 2020	
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Claude BORDE-BAYLACQ Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.	
Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	148 538,19
- un excédent reporté de :	274 505,30
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	423 043,49
- un déficit d'investissement de :	138 159,67
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	138 159,67
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	423 043,49
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	180 756
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	162 937
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	138 159,67

M. Mouligné précise que :

- le montant au 1068 correspond à l'affectation en investissement.

- le montant au 002 correspond à l'affectation en fonctionnement.

→**VOTE du conseil municipal : vote à l'unanimité du conseil municipal pour l'affectation du résultat 2020.**



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

➤ Taux d'imposition 2021

Présentation de la fiche 1259

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Égalité
Territoires
Finances

COMMUNE : 419 NOUSTY
ARRONDISSEMENT : 64 PAU
TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESOR. PONTACQ-PONTIACQ-SOUMO

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4	TAUX VOTÉS	Produits attendus (col.3 x col.5) 5	Taux plafond pour 2021 7
Taxe foncière (bâti).....	1 573 959	24,46 (*)	1 589 000	388 669	25,19	400 329	85,71
Taxe foncière (non bâti).....	38 756	44,51	39 000	17 359	45,44	17 869	117,45
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : <input type="checkbox"/>				Totaux :		418 198	
(*) dont taux départemental 2020 : 13,47							

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 8	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 9	Taux proportionnel (col.8 x col.10) 11
Taxe foncière (bâti).....	24,46	Produit total souhaité 440 117 = 1,083957	26,51
Taxe foncière (non bâti).....	44,51		48,24
CFE.....	>>>		
		Produit total de référence (total colonne 4) 406 028	(6 décimales)

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			6 301		>>>	6 301
Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	Contribution coefficient correcteur	
2 090			99 202	3 293		

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

418 198	+	6 301	+	2 090	+	0	-	99 202	+	3 293	+		=	330 680
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

A PAU
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
Le JEAN-FRANCOIS ODRU
Le 22 MARS 2021

Le préfet,
le

Le maire,
le

Si la commune souhaitait obtenir le même montant de recettes, il faudrait augmenter les taux de la façon suivante (8,4%) :

- passer à 26,51 TFB
- passer à 48,24 TFNB

M. Mouligné explique également aux conseillers que le prélèvement de 99 202€ est dû au fait que la commune de Nousty est considérée comme une commune riche (participation au système de péréquations visant à corriger les inégalités de ressources entre communes). Ce prélèvement est compensé par l'État à hauteur de 3 293€.

Les conseillers municipaux reviennent sur une discussion lors du conseil municipal du 31 mars, concernant l'augmentation des taux sur une ou trois années. Consensus de la part du conseil pour une augmentation sur trois années. Cette décision permettra à la commune de « retrouver » sa capacité fiscale de 2020 en 2023.

Remarque :

Mme Lucas s'interroge sur les noustysiens qui ne font leurs déclarations d'urbanisme ?

M. Bayard, sur ce sujet, souhaiterait qu'un courrier de la municipalité soit fait et envoyé aux administrés afin de leurs rappeler leurs devoirs.

M. Mouligné revient sur les propositions de vote concernant les taux d'imposition :

- 3% pour la TFB (3 % en 2021, puis 2 % en 2022 et 2023).



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

- 1 % pour la FFNB (2021, 2022 et 2023).

→VOTE du conseil municipal : le conseil municipal vote à l'unanimité pour une augmentation des taux d'imposition, sur trois ans et, pour l'année 2021 :

- **25,19 % TFB**
- **45,41 % TFNB**

➤ **Subventions aux associations**

Concernant les plus importantes subventions (PNS, ACLAN, ECOLE), celles-ci ont été discutées en amont de ce conseil, directement avec les associations.

M. Mouligné fait quelques remarques concernant les subventions aux associations :

-ECOLE : 2020 étant une année « COVID », l'école n'a dépensé que 500 € sur les 4 500€, ainsi il a été convenu avec la directrice de ne verser que cette différence.

-PNS : après réflexion, choix de leur verser la totalité, soit 9 000€ de subvention, identique aux années précédentes.

-COMITE DES FETES : subvention de « 1 940 € » soit une baisse de 60 € par rapport à l'année dernière. Ceci est dû au fait que la FNACA (subvention habituelle de 60 €) avait été oubliée.

→VOTE du conseil municipal : vote à l'unanimité du conseil municipal pour l'attribution des subventions aux associations.

➤ **Budget Primitif 2021**

Suite au conseil municipal du 31 mars 2021 (présentation du DOB), M. Mouligné reprend quelques chiffres et notamment ceux du tableau présentant l'équilibre du budget.

SLIDE EQUILIBRE

→VOTE du conseil municipal : vote à l'unanimité du conseil municipal pour le budget primitif 2021 en équilibre :

FONCTIONNEMENT :	INVESTISSEMENT :
-dépenses : 1 046 358 €	-dépenses : 503 850 €
-recettes : 1 046 358 €	-recettes : 503 850 €

➤ **O.R.T : position concernant l'Opération de Revitalisation Territoriale**

Rappel sur l'ORT avec quelques SLIDES du dernier conseil municipal.

→débat au sein du conseil sur l'utilité de l'ORT, la position de Nousty sur le territoire, les relations avec Soumoulou...

Puis M. le Maire lit le projet de délibération.

Passage au vote :

-2 votes contre ;



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

- 10 abstentions (dont 2 procurations) ;
- 7 votes pour.

→**VOTE du conseil municipal : la délibération « O.R.T : position concernant l'Opération de Revitalisation Territoriale » est approuvée par 7 votes pour ; 2 votes contre et 10 abstentions.**

➤ **Parole aux Adjointes**

-Parole à M. Courades

-Vente de la remorque : l'annonce de la vente de cette remorque a été publiée sur le site internet de la commune. Nous avons reçu deux propositions.

M. Nabarra propose de la racheter pour 500€.

- Allée du Pic du Midi : réunion avec les riverains. Il a été décidé de faire un essai et de placer la rue en sens unique, avec une partie du chemin du Cousseau. A la fin de cette période d'essai, le conseil municipal pourra se prononcer pour la mise en place définitive ou non du sens unique.

- PLUI : à ce jour, presque l'ensemble des propriétaires ont été contactés. A la fin du mois, une proposition chiffrée, sur les deux zones, sera faite par la SEPA.

-Maison Pour Tous : des carreaux de verre ont été volontairement cassés.

-Parole à M. Mouligné

-Personnel : concernant le RIFSEEP, M. Mouligné a enfin obtenu une réponse de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) pour la validation du document.

-Ecole : ces dernières semaines ont été un peu compliquées et nous avons pu accueillir entre 18 et 21 enfants (de personnels prioritaires). Ils ont été encadrés par trois puis deux agents, en fin de semaine.

De plus, M. Mouligné a rencontré la directrice afin de faire le point sur différents sujets : sécurité, Vigipirate, fin d'année, travaux à prévoir...

-Parole à Mme Caperaa

La commission travaille actuellement sur le projet le long de l'Ousse.

Un point sur l'état des différents événements, dossiers sera fait au prochain conseil municipal.

-Parole à M. Candoré

-Rencontre avec le PNS : cette rencontre a eu pour but de parler des travaux et de l'aménagement de la cuisine. La commission travaille sur ce projet avec pour idée de répondre au mieux aux attentes du club.

-Béarn Incendie : un devis a été reçu concernant la remise en état de toutes les alarmes des bâtiments publics.

-SDEPA : possibilité d'adhérer à un service qui permettrait à la commune d'obtenir des diagnostics énergétiques de nos bâtiments. Pour les communes de moins de 2 000 habitants le coût est de 0.25 centimes d'euros par habitant, soit 400€ pour Nousty.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 04 2021
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

-M. Candoré souhaiterait que la côte de la gare bénéficie d'un ralentisseur.

-informatique : un système de filtrage de contenu a été mis en place, par M. Verdier et M. Candoré, à l'école.

-Parole à Mme Raymond

-CCAS : BUDGET 2021

Mme Raymond souhaite tout d'abord remercier le conseil municipal pour la subvention accordée au CCAS. Elle informe le conseil que la dépense la plus importante (13 000€), cette année, pour la commission communale d'action sociale sera l'embauche d'un stagiaire (dépense à ce jour pas encore certaine). Les dépenses imprévues sont estimées à 11 000€.

	Dépenses (prévisionnel 2021)	Recettes (prévisionnel 2021)	Commentaires
Aide Facultative			
Micro-crédit 1	900	400	18 mois - 50 euros /mois - démarrage du remboursement du prêt de Madame B. le 15/05/2021 - Fin du remboursement le 15 octobre 2022
Abonnement UNCCAS	73		
Dépenses imprévues	24027		
Total	25000	400	
Budget Alloué	25000		

➤ **Parole au Maire**

- Age & Vie : présentation et positionnement

Le 21 avril à 18h une réunion est prévue à la MPT afin de présenter le projet. Les membres du conseil municipal et du CCAS sont conviés.

- Pop Corn Labyrinthe : présentation et positionnement

Concernant ce projet, M. le Maire souhaite porter une attention particulière à la sécurisation de de l'accès au parking du labyrinthe.

- Terrain Mentières

Rendez-vous le 22 avril pour la signature et l'achat du terrain Mentières.

- Bibliothèque

La personne de l'intercommunalité qui s'occupait du réseau des bibliothèques est partie. L'intercommunalité est donc en plein recrutement.

- City stade

Il a fallu intervenir au City Stade et les gendarmes se sont déplacés, en présence de M. le Maire.

Clôture de séance : 21h16